

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 5**

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3552-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 16 mars 2005
Pièces n°: HQD-7, DOC. 3.5

Engagement 5 :

- 1) **Vérifier s'il existe des données plus récentes relativement à la pièce HQD-5, Document 7, le tableau de la page 6, et les fournir.**
- 2) **Qu'entend-on par « investissements » dans le titre du tableau (demandé par UC) ?**

Réponse à l'engagement 5 :

- 1) **Ce rapport de L'ACEEE n'a pas été mis à jour. Toutefois, le Distributeur a présenté des données provisionnelles de 2004 dans la réponse à la question 3.1, HQD-5, Document 1, p. 9 de 46.**
- 2) **Le terme « investissements » signifie les dépenses en efficacité énergétique effectuées par les organismes publics et privés livrant des programmes d'efficacité énergétique, tels que des distributeurs de l'électricité et des agences gouvernementales.**